

Conférence Synopia

Enfin un Ministère de la Mer, mais pour quoi faire ?

Date : 17 mars 2021.

Titre : Enfin un Ministère de la Mer, mais pour quoi faire ?

Intervenants :

- **Jean-Louis Fillon**, commissaire général de la Marine (2s), délégué général de l'Institut français de la mer.
- **Amiral Alain Coldefy**, ancien Président de l'Académie de Marine.
- **Denis Robin**, Secrétaire général de la Mer.
- **Frédéric Moncany de Saint-Aignan**, Président du Cluster Maritime Français.
- **Jacques Gérault**, Préfet, Conseiller institutionnel de CMA-CGM, ancien Directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense et des anciens combattants.

La modération sera assurée par Joséphine Staron, Directrice des études et des relations internationales chez Synopia.

Présentation :

Suite au remaniement de Juillet 2020, le gouvernement du Premier Ministre Jean Castex s'est doté d'un nouveau Ministère de la Mer – une première depuis 1991.

Dans son rapport publié en 2017 intitulé « Quelle influence pour la France d'ici 2030 ? », Synopia préconisait la création d'un tel ministère. En effet, nous considérons que la maîtrise, la défense et la valorisation des espaces maritimes français (2^{me} ZEE au monde, DOM-COM répartis sur tous les océans) appelait une politique d'influence maritime cohérente et coordonnée par une tutelle unique. Or, les différentes politiques publiques liées à la mer étaient éclatées entre plusieurs ministères, entraînant une dispersion des moyens et surtout l'absence d'une vision stratégique.

Par la création d'un Ministère de la Mer et de l'Outre-Mer, il s'agissait surtout de donner corps à une vision maritime qui ferait de nos territoires ultra-marins des lieux stratégiques d'influence régionale, et de nos compatriotes ultramarins des vecteurs de cette influence.

Mais est-ce l'objectif ou la mission poursuivie par l'actuel Ministère de la Mer confié à Madame la Ministre Annick Girardin ? Force est de constater qu'il ne dispose, pour le moment, que d'une administration limitée, et que son périmètre, ses missions et attributions doivent encore être définis. Quelles sont ses prérogatives ? Quelle stratégie ou quelle vision poursuit-il ?

La question maritime est plus que jamais centrale : les puissances européennes, Grande-Bretagne et France en tête, ne peuvent se permettre d'attendre que les ambitions de pays expansionnistes ou atteignant un point de rupture deviennent réalité pour anticiper leur stratégie maritime. Le risque est de prendre un retard rédhibitoire ou de perdre notre indépendance dans tous les domaines, y compris dans celui d'une appréciation de situation autonome et lucide.

Enfin, l'enjeu véritable auquel le nouveau Ministère de la Mer doit répondre, c'est celui de la maîtrise des « Communs », la Mer étant un lieu stratégique de revendications, de menaces et d'opportunités.